

« L'école de l'échec : comment la réformer ? »

Alain Destexhe - Vincent Vandenberghe - Guy Vlaeminck

Résumé

Pour mettre un terme à la détérioration et inverser la tendance, le livre envisage une rupture par rapport à l'approche actuelle qui peut se résumer de la façon suivante : faire confiance aux professeurs, arrêter de gérer le système scolaire par la pédagogie imposée et la circulaire administrative au profit de l'autonomie de gestion des établissements et d'une évaluation externe des résultats, moteur principal de l'amélioration des performances.

Des choix politiques sont possibles et nécessaires. Ils n'impliquent pas nécessairement de nouveaux moyens financiers, nous le démontrons au fil des chapitres. Au contraire, l'injection de milliards supplémentaires, sans réformes portant sur la gouvernance et l'évaluation des résultats, risque de ne déboucher sur aucune amélioration.

Constats

Au fil du temps la qualité de l'enseignement se détériore. De tous les pays industrialisés, l'enseignement dans notre communauté est aujourd'hui l'un des moins performants et le plus inéquitable :

- les performances sont lamentables. En lecture, nous avons été classés 20^{ème} sur 26 pays membres de l'OCDE, en mathématiques (20^{ème}) ;
- les écarts entre les meilleurs et les moins bons sont les plus importants de l'OCDE (avec l'Allemagne) ;
- la situation se dégrade dans le temps. La Communauté française se classait largement au-dessus de la moyenne en 1970.

Pourquoi ?

Comment expliquer ce retard et cette détérioration au fil du temps ? Et pourquoi n'observe-t-on pas ce phénomène ailleurs, notamment en Flandre ?

- L'apprentissage du français n'est plus au centre de l'enseignement francophone. Or la langue maternelle, c'est le socle de la culture et le premier instrument de l'accès à un métier ;
- le redoublement est très répandu. La moitié seulement des élèves de quinze ans sont dans le niveau où ils devraient normalement se trouver ;
- l'orientation des élèves se fait de façon trop précoce, parfois dès la fin du cycle primaire ;
- notre système scolaire se caractérise donc par un grand émiettement des structures ;
- la démotivation de nombreux enseignants ;
- l'enseignement n'encourage sans doute plus assez l'effort, le travail, le mérite, l'esprit d'entreprise ;

- le rénové a été adopté dans une grande précipitation au début des années septante. Ce fut le triomphe du pédagogisme qui a aggravé les inégalités qu'il prétendait réduire. La Flandre n'a pas connu cette évolution ;
- les élèves d'aujourd'hui ne doivent plus avoir acquis des connaissances, des savoirs sur certaines matières mais des compétences dans celles-ci. Il est par exemple possible de suivre un cours d'histoire sans connaître aucune date. Des compétences sans savoirs solides sont des leurres ;
- les problèmes de gouvernance sont largement sous-estimés : absence d'autonomie de gestion des écoles dans l'enseignement officiel, pilotage par la circulaire, évaluations inexistantes, appareil statistique déficient, méconnaissance des expériences étrangères,...
- l'enseignement professionnel est sinistré et il n'est plus toujours adapté au marché de l'emploi ;
- enfin, l'instabilité ministérielle est sans doute un facteur sous-estimé (avec de nombreux titulaires du ou des postes depuis 15 ans).

Dans l'ensemble, notre enseignement reste un **puissant instrument de reproduction sociale**. Pour les plus socialement défavorisés, il a fini par constituer un véritable **déni de démocratie**.

Conséquences

- Le capital humain joue un rôle majeur pour l'emploi et la croissance économique ;
- L'économie de la Wallonie et de Bruxelles en sera profondément affectée ;
- L'écart durable de performances scolaires entre le Nord et le Sud du pays risque de se creuser alimentant un peu plus les tensions communautaires ;
- L'intégration par l'école et l'égalité des chances reste un mythe. L'école n'offre malheureusement pas à la grande majorité de nos dizaines de milliers de jeunes compatriotes issus de l'immigration de véritables chances de s'en sortir.

Que faire ? Le « trio gagnant »

Nous proposons en trente mesures une réforme basée sur un « trio gagnant » : évaluation externe des résultats, autonomie des établissements, contrats d'objectifs des professeurs.

1. **Evaluation externe des résultats** : par des épreuves standardisées à l'échelle de la communauté française, quatre fois au cours de la scolarité, à la fois pour :
 - a. mesurer les performances, situer l'élève et prendre des mesures correctrices éventuelles sur des bases plus objectivées ;
 - b. situer les établissements (moyen, super-performant, sous-performant) en tenant compte du profil socio-économique des élèves¹.
2. **L'autonomie des établissements** (dans tous les réseaux, y compris la communauté française) portant sur l'engagement des professeurs, la gestion des moyens, les choix pédagogiques et - éventuellement - des moyens de

¹ Ce qui signifie qu'une école avec des élèves émanant de milieux favorisés peut être « sous-performante » et une école dans un quartier difficile peut être « sur-performante »

fonctionnement supplémentaires en fonction des résultats de l'école aux épreuves standardisées (toujours en tenant compte du profil des élèves).

3. Un contrat d'objectifs pour les professeurs (et les écoles)

- a. un stop pédagogique total (plus aucune injonction) et des augmentations barémiques liées à la progression des résultats des élèves en communauté française ;
- b. une évaluation par les pairs entraînant une carrière plus individualisée et plus flexible, avec des possibilités de promotion à l'intérieur de l'enseignement.

Pour nous l'école de la réussite, c'est une école qui augmente chaque année un peu ses performances (mesurées) et réduit un peu sa choquante inégalité. Et c'est un pouvoir politique qui affronte la réalité décrite par l'enquête PISA.

Les trente mesures

1. Améliorer les performances des élèves par l'évaluation des résultats
 - effectuer des évaluations externes au niveau de l'ensemble de la Communauté française à quatre reprises au cours de la scolarité obligatoire ;
 - l'apprentissage de la langue maternelle, le français, devrait être poursuivi tout au long de la scolarité, dans le primaire, le secondaire et l'universitaire ;
 - maintenir les enfants le plus longtemps possible dans des filières communes et éviter – autrement que par voie d'autorité – le redoublement de classe ;
 - l'enseignement primaire doit surtout se concentrer sur les matières de base (les « fondamentaux ») : la langue maternelle, le calcul, une 2^{ème} langue et l'initiation aux sciences ;
 - dans le secondaire, sans remettre en cause le décret sur les compétences, une plus grande place doit être faite à l'apprentissage des *connaissances ou des savoirs* ;
 - dans notre pays multilingue, permettre progressivement un enseignement d'une langue étrangère, une heure par jour dès la première primaire, voire dès la maternelle.
2. Appliquer des principes de gouvernance basés sur l'autonomie
 - convaincre plutôt qu'interdire : à l'approche autoritaire, substituons le choix volontaire : ne plus imposer aux professeurs des méthodes ou de la formation obligatoire ;
 - le niveau secondaire de la communauté française (dans un premier temps) devrait être organisé sur la base d'une très large autonomie de gestion des établissements ;
 - une réduction – même faible – des cloisonnements entre pouvoirs organisateurs améliorerait l'efficacité.
3. (Re)motiver les professeurs
 - restaurer l'autorité des professeurs ;
 - réduire les formalités administratives ;
 - doter les écoles du droit de ne pas appliquer des directives transmises tardivement et dans la précipitation ;

- décréter un stop pédagogique : laisser aux professeurs et aux établissements une autonomie totale sur le plan pédagogique ;
- des mesures spécifiques pour lutter contre la pénurie ;
- à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays, multiplier les possibilités de promotion à l'intérieur de l'enseignement ;
- rémunérer davantage ceux qui acceptent de travailler, même à temps partiel, dans des conditions difficiles ;
- donner la possibilité aux professeurs qui le souhaitent de changer de carrière, par exemple en leur offrant un poste dans l'administration ;
- proposer aux professeurs (et aux directeurs) un contrat d'objectifs, basé sur le couple moyens et autonomie contre amélioration des résultats : il faut faire évoluer la rémunération de la carrière vers plus de flexibilité ;
- pour disposer d'une évaluation fiable, améliorer la gouvernance et servir de base au « contrat d'objectifs », l'administration doit développer un outil statistique d'évaluation intelligente, basé sur les performances relatives (en fonction du milieu socio-économique des élèves) et leur évolution dans le temps ;
- l'usage minimal qui devrait être fait de cette évaluation est celui de la diffusion large du classement qu'elle produit.

4. Lutter contre l'inégalité scolaire

- une partie significative des moyens du refinancement doit bien entendu être affectée aux écoles dans les quartiers difficiles ;
- les écoles de devoirs, le soir et le week-end, doivent être encouragées non seulement par les pouvoirs publics, mais aussi en recherchant des financements privés, le concours de citoyens bénévoles et la mobilisation des communautés et des quartiers, en vue notamment de réussir à maîtriser le français ;
- ouvrir pendant les vacances d'été les écoles dans certains quartiers défavorisés et organiser des cours de rattrapage avec des professeurs volontaires et des citoyens bénévoles, notamment des professeurs retraités, le soutien du privé, etc...
- obtenir des universités et hautes écoles qu'elles entreprennent des démarches en vue de recruter et d'encadrer efficacement un plus grand nombre de jeunes issus de l'immigration ou résidant dans les zones sinistrées sur le plan économique.

5. Se donner les moyens de revaloriser l'enseignement qualifiant

- réécrire le statut du personnel de ces filières et cesser de l'aligner aveuglément sur celui des enseignants de l'enseignement général, dans le seul but est de créer de l'uniformité ou de renforcer les leviers de l'action syndicale ;
- attirer un minimum de « bons » élèves dans le qualifiant est la condition *sine qua non* pour que le terme « revalorisation » devienne réalité et que les nombreux efforts déployés par ailleurs portent leurs fruits ;
- certains segments de l'enseignement qualifiant devraient être ouvertement reconnus « d'élite ».

Nous proposons que le prochain gouvernement élabore un plan d'action sur cinq ans, dont le seul objectif serait de situer les performances de nos élèves et l'équité

de notre système au niveau de la moyenne européenne. Un seul ministre doit, évidemment, être en charge de l'enseignement, deux au maximum. Le plan du gouvernement pourrait faire l'objet d'une **consultation populaire** à l'échelle de la communauté française afin de mieux informer et de mobiliser l'ensemble de la population. Il ne s'agirait pas d'une consultation gadget mais d'utiliser cet instrument pour contourner d'éventuels blocages.

La mesure qui nous paraît de loin la plus importante est l'évaluation externe des résultats des élèves. En fait, à elle seule, elle peut entraîner une révolution copernicienne dans le monde de l'enseignement. Elle ne coûte presque rien, elle est immédiatement applicable. Et pourtant elle suscite encore de telles résistances idéologiques ! *A contrario*, sans évaluation, la portée des autres mesures nous semble insuffisante pour relever le terrible défi de l'enseignement.

La seconde est le contrat d'objectifs que nous proposons aux enseignants : moins de contraintes administratives ou pédagogiques et une individualisation des carrières et des salaires. Une partie des moyens de fonctionnement pour les établissements pourrait aussi être conditionnée à l'amélioration des performances.

Enfin, la gestion décentralisée des écoles implique non seulement une plus grande autonomie, mais aussi une véritable responsabilisation des enseignants, de la direction et des parents qui seraient ainsi plus directement associés aux enjeux de l'école que sous la forme actuelle du Conseil de participation. Dans le cadre de cette autonomie, l'épineuse question du redoublement serait abordée de façon neuve, puisque l'incitation et la pression sur les résultats reposeraient directement sur les enseignants et les directions, sans aucun prescrit légal.